

ATTESTATION

La Société Située à ,
représentée par en sa qualité de
....., atteste par la présente que
....., salarié(e) de notre Société depuis le
..... bénéficie du régime collectif frais de santé institué au niveau de la
branche de l'Immobilier.

Ce régime, mis en place par Accord du 23 novembre 2010, étendu par arrêté du 13 juillet 2011 (publié au Journal Officiel du 23 juillet 2011), est obligatoire pour l'ensemble des salariés entrant dans le champ d'application de la Convention Collective Nationale de l'Immobilier. Il est souscrit auprès de l'assureur désigné par l'Accord (IPGM institution de prévoyance du Groupe Mornay).

L'adhésion du salarié a pris effet le

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le

*Signature du représentant légal de l'entreprise
et cachet de l'entreprise*